

Affiché  
du .....  
Au .....  
Le Maire

**Commune de ROUMOULES**  
**Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal**  
**Du 22 octobre 2019**

Convocation et affichage : 15 octobre 2019

**Présents** : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Annie BARATTA, M. Jean BLANC, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, M. Alain COCUAUD, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Laurent MANUEL, M. Alain Patrick ROY, Mme Annie TAXIL, Mme Concetta ZUNINO.

**Absents excusés** : Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Sébastien MOHEN, M. Gilles PRIN-ABEIL, Mme Marie-Christine DEAUZE a donné pouvoir à M. Gilles MEGIS  
M. Gilles PRIN-ABEIL a donné pouvoir à M. Alain COCUAUD

M. Delphine CHAILLAN a été élue secrétaire.

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter les points suivants : Contrat JVS XCHANGE 2020 ; les conseillers acceptent l'ordre du jour.*

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance 25 septembre 2019, à l'unanimité.
- ❖ **DPU non exercé** : vente Tapias /Charlier ZC 240, vente Vezzoso /Magalhaes Coelho ZC 42.
- ❖ **Cérémonie du 11 Novembre au monument aux morts à 11h30** suivi de l'apéritif à l'école. Commander une gerbe au fleuriste de Riez. Pour la Toussaint mettre 4 chrysanthèmes au Monument aux morts et un sur la tombe de Pierre GUILLAUMOND.
- ❖ **N° 2019 – 070 – Travaux école** : Nous avons demandé à l'architecte d'effectuer un avant métré quantitatif non compris au contrat initial pour les travaux de l'école. Accord pour cet avenant. Faire délibération. A l'unanimité. Annule et remplace la délibération n° 2018-005 du 13 février 2018.
- ❖ **N° 2019 – 071 - Rapports eau et assainissement, Spanc DLVA 2018** : Sans observation. Avis favorable pour ces rapports. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 – 072 – Lotissement Charet 2** : Accord pour vendre le lot n° 5 d'une superficie de 1 095 m<sup>2</sup> à Monsieur Olivier GAYET et Madame véronique URBAN pour un montant de 71 175 euros TTC. Faire délibération, à l'unanimité. Annule et remplace la délibération n°2018-058 du 28 aout 2018.
- ❖ **N° 2019 – 073 – Délibération modificative** : 2184.94 – 1160 €, 21578.94 + 1160 € ; 21311.123 – 2000 €, 2313.130 + 2000 €. Accord à l'unanimité
- ❖ **N° 2019 – 074 – Puits Valvachère** : Accord pour une subvention de 200 euros à l'association l'Echo du Colostre qui a participé à l'organisation de ce chantier de rénovation du puits de Valvachère (accueil petit déjeuner et pique-nique). A l'unanimité. Faire la délibération.
- ❖ **N° 2019 – 075 – Recensement 2020** : Accord pour prendre la délibération autorisant Monsieur Le Maire à recruter deux agents recenseurs. A l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **N° 2019 – 076 : Voirie route de Puimoisson de la ferme Commandaire jusqu'à la limite de la commune** : Demander la subvention pour la dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR 2020) pour ce projet sur la route de Puimoisson PHASE n°2 d'un montant de 99 000 euros HT. Faire délibération approuvant ce projet et solliciter la subvention. À l'unanimité.
- ❖ **Régime indemnitaire** : Accord pour une augmentation aux employés en activité. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 – 077 – Panneaux affichage** : Accord pour le devis de Monsieur Jean-Claude Léporini d'un montant de 6 200.00 euros HT pour la confection de panneaux affichage en fer forgé en harmonie avec la signalétique du village. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 – 078- Contrat JVS Mairistem XCHANGE** : Accord pour le renouvellement du dispositif de transmission pour la dématérialisation avec la Trésorerie et la Préfecture. Faire délibération. À l'unanimité.

Gilles MEGIS  
Maire de Roumoules

